

# MASTER 2 INFORMATION COMMUNICATION

PARCOURS-TYPE ADMINISTRATION ET COMMUNICATION  
DES ACTIVITES CULTURELLES (ACAC)



- Titre du cours : Aides et financements de la culture
- Crédits ECTS : 2
- Langue d'enseignement : Français
- Modalité pédagogique : Présentiel
- Total heures : 10h
- Heures de travail personnel par étudiant :
- Responsable de la formation : Martine Regourd, directrice du master Administration et Communication des Activités Culturelles (ACAC)
- Responsable du cours : Nicolas Pozmanoff

## DESCRIPTION

- **Présentation :**

Partie 1 : organisation d'un événement culturel (festival, concert, manifestation)

Partie 2 : embauches des artistes et des techniciens du spectacle

Partie 3 : aides et financements de la culture (public et privé)

- **Lien avec le programme :**

Ce cours à vocation pratique permet de comprendre la mise en application des approches théoriques vues dans les cours de l'UE1.

- **Objectifs d'apprentissage :**

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- Réaliser une embauche d'un artiste ou technicien du spectacle
- Appréhender la rédaction et la constitution d'un dossier de subvention
- Appréhender la logistique d'un festival ou d'un concert

- **Compétences transverses :**

- Compétences managériales

Sont-elles abordées, préparées, renforcées ?

Non

- International

Ce cours prépare-t-il aux interactions à l'international ?

Non

- Responsabilité sociale et environnementale

Ce cours aborde-t-il les thématiques liées à la RSE ?

Non

- **Pré-requis :**

Que faut-il maîtriser avant de commencer ce cours ?

Rien en particulier

- **Contenu, organisation :**

Quels documents sont mis à disposition des étudiants ? Par quel biais ?

Des supports de cours et des documents modèles qui sont transmis par mail à l'issu des cours.

- **Modalités d'évaluation :**

Continu terminal.

- **Bibliographie :**

-Editions IRMA

*PROFESSION ENTREPRENEUR DE SPECTACLES*

*LES CONTRATS DE LA MUSIQUE*

*Clause de non-responsabilité*

*Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.*